



International
Energy Agency

REDRAWING THE ENERGY-CLIMATE MAP

World Energy Outlook Special Report

RÉSUMÉ

French translation

**REDÉFINIR LES CONTOURS
DU DÉBAT ENERGIE-CLIMAT**

Édition spéciale du World Energy Outlook

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est un organe autonome institué en novembre 1974.

Sa double mission est, depuis l'origine, d'une part de promouvoir auprès de ses pays membres une politique de sécurisation des approvisionnements pétroliers reposant sur une réponse collective aux perturbations et d'autre part, de produire des études et des analyses faisant autorité sur les solutions permettant à ses vingt-huit États membres, et au-delà, de disposer d'une énergie fiable, abordable et propre. L'AIE met en oeuvre un programme très complet de coopération énergétique entre ses pays membres, chacun d'eux étant dans l'obligation de détenir des réserves de pétrole équivalent à 90 jours de ses importations nettes. L'Agence vise notamment les objectifs suivants :

- garantir aux pays membres des approvisionnements sûrs et suffisants en énergie, notamment en assurant des capacités de réponse urgente face aux perturbations des approvisionnements pétroliers ;
- promouvoir des politiques énergétiques durables qui soutiennent la croissance économique et la protection de l'environnement au niveau mondial, entre autres en termes de réduction des émissions de gaz à effets de serre ;
- améliorer la transparence des marchés internationaux en collectant et en analysant les données énergétiques ;
 - faciliter la collaboration internationale dans le domaine de la technologie énergétique en vue d'assurer les approvisionnements futurs en énergie tout en minimisant leur impact sur l'environnement, grâce par exemple à une meilleure efficacité énergétique et au développement et à la mise en oeuvre des technologies sobres en carbone ;
 - apporter des solutions aux défis énergétiques mondiaux grâce à l'engagement et au dialogue avec les pays non membres, l'industrie, les organisations internationales et les autres parties prenantes.

Pays membres de l'AIE :

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République de Corée
République slovaque
République tchèque
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie



International
Energy Agency

© OCDE/AIE, 2013

Agence Internationale de l'Énergie (AIE)

9 rue de la Fédération
75739 Paris Cedex 15, France

Imprimé en France par
l'Agence Internationale de l'Énergie, Juin 2013
Photo: © GraphicObsession

Veuillez noter que cette publication est soumise à des restrictions particulières d'usage et de diffusion. Les modalités correspondantes peuvent être consultées en ligne à l'adresse

<http://www.iea.org/termsandconditionsuseandcopyright/>

Le présent document a d'abord été publié en anglais.

Bien que l'AIE ait fait de son mieux pour que cette traduction en français soit conforme au texte original anglais, il se peut qu'elle présente quelques légères différences.

La Commission européenne participe également aux travaux de l'AIE.

côtières, des changements météorologiques sur l'énergie hydraulique et de la pénurie en eau sur les centrales électriques. Les perturbations du système énergétique peuvent également se répercuter de manière significative sur d'autres services essentiels. Afin d'améliorer la résilience au changement climatique du système énergétique, les gouvernements doivent concevoir et mettre en place des cadres réglementaires encourageant une adaptation prudente, et les acteurs du secteur privé doivent tenir compte des risques et des impacts dans leurs décisions d'investissements.

L'anticipation des politiques climatiques peut se traduire en avantage compétitif

Les implications financières du renforcement des politiques climatiques ne sont pas les mêmes pour toutes les branches du secteur énergétique et les entreprises doivent adapter leur stratégie en conséquence. Sur la trajectoire menant à l'objectif des 2 °C, les revenus nets des centrales à énergie renouvelable et nucléaires existantes devraient connaître une hausse de 1 800 milliards de dollars (en dollars de 2011) jusqu'en 2035, alors que les revenus des centrales à charbon existantes déclineraient d'un montant similaire. Quant aux nouvelles centrales à combustible fossile, 8% d'entre elles seraient arrêtées avant retour complet sur investissement alors que 30% seraient équipées (parfois a posteriori) de la technologie captage et stockage du carbone (CSC), ce qui permettrait de protéger les actifs et de commercialiser davantage de combustible fossile. Un retard de déploiement de la technologie CSC provoquerait une hausse des coûts de décarbonisation du secteur électrique de 1 000 milliards de dollars, et entraînerait une perte de revenus pour les producteurs de combustibles fossiles, en particulier pour les exploitants de charbon. Le maintien de l'objectif des 2 °C n'engendrerait la fermeture prématurée d'aucun gisement pétrolier ou gazier actuellement en exploitation. Certains gisements non exploités à ce jour ne feront l'objet d'aucun développement avant l'année 2035. Ceci signifie que 5% à 6% des réserves prouvées de pétrole et de gaz ne verront pas leurs coûts d'exploration recouverts avant 2035.

Le report à 2020 de mesures plus radicales relatives au changement climatique aurait un coût ; il permettrait certes d'économiser 1 500 milliards de dollars sur les investissements visant à réduire les émissions de carbone d'ici à 2020 ; mais 5 000 milliards de dollars d'investissements supplémentaires seraient alors nécessaires après cette date pour se remettre sur la bonne voie. Le report de mesures supplémentaires, ne serait-ce qu'à la fin de la décennie en cours, entraînerait par conséquent des coûts supplémentaires non négligeables pour le secteur énergétique et augmenterait les risques d'arrêt d'actifs énergétiques avant la fin de leur vie économique. Au vu de la forte croissance de la demande énergétique prévue dans les pays en voie de développement, ce sont ces derniers qui ont le plus à gagner à investir rapidement dans des infrastructures sobres en carbone et plus efficaces ; ainsi, ils réduiraient les risques de mise hors service ou de mise à niveau prématurée d'actifs à fortes émissions de carbone à une date ultérieure.



International
Energy Agency

SORTIE: 12 NOVEMBRE
www.worldenergyoutlook.org

WORLD ENERGY OUTLOOK

2 0 1 3

REDÉFINIR LES CONTOURS DU DÉBAT ENERGIE-CLIMAT

Édition spéciale du World Energy Outlook

L'ensemble des gouvernements s'est accordé sur la nécessité de limiter la hausse de la température moyenne mondiale à 2 °C, et des négociations internationales ont été engagées à cette fin. Cependant, aucun accord global ne verra le jour avant 2015, et aucune obligation légale nouvelle ne prendra effet avant 2020. En attendant, en dépit des nouvelles mesures prises par de nombreux pays, le monde s'éloigne de plus en plus de la voie à suivre.

Le secteur énergétique représente de loin la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique, dont il est primordial de limiter le volume. Le *World Energy Outlook (Perspectives énergétiques mondiales)* publie des analyses détaillées sur la contribution du secteur énergétique au changement climatique, depuis de nombreuses années. Des signes inquiétants indiquent néanmoins que le problème du changement climatique s'est retrouvé relégué à l'arrière-plan de l'agenda politique, occulté par les préoccupations économiques internationales majeures. Cette édition spéciale vise à remettre cette problématique à l'ordre du jour, en montrant qu'il est possible de la traiter à coûts économiques nets nuls.

Le rapport :

- Dresse une cartographie de la situation actuelle et des attentes des politiques énergétiques et climatiques mondiales – où on est-on aujourd'hui et quelles sont les mesures (supplémentaires) nécessaires ?
- Présente quatre mesures spécifiques pour le secteur énergétique, applicables aisément et rapidement, sans coûts économiques nets, afin de sauver l'objectif de 2 °C pendant que les négociations internationales se poursuivent.
- Propose des éléments d'action permettant d'atteindre des niveaux de réduction supplémentaires après 2020.
- Démontre que le secteur énergétique a tout intérêt à faire face dès aujourd'hui aux risques liés au changement climatique, qu'il s'agisse des impacts physiques ou des conséquences d'actions plus drastiques qui devront être mises en place plus tard par les gouvernements, à mesure que la nécessité d'inverser la courbe des émissions se fera plus pressante.

Pour plus d'information et le téléchargement
gratuit de ce rapport, merci de visiter :
www.worldenergyoutlook.org/energyclimatemap